

Composition de l'équipe

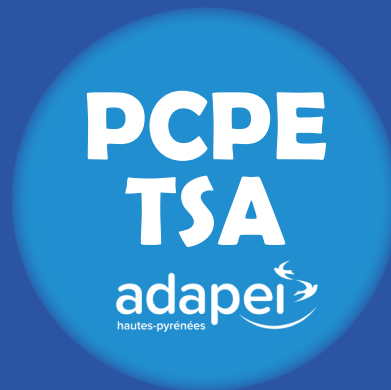
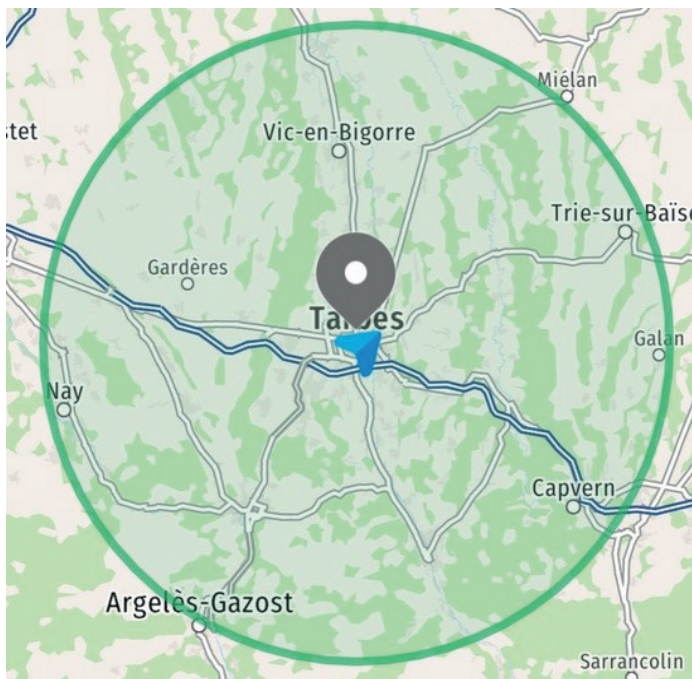
Des professionnels de l'Adapei

- Une infirmière coordinatrice
- Une psychologue
- Une éducatrice spécialisée

Des professionnels libéraux

- Psychologues
- Psychomotriciens
- Educateurs...

Territoire d'intervention



05 62 42 27 01
pcpe.tsa@adapei65.fr

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00

41 rue Figarol
65000 Tarbes



Pôles de
Compétences et de
Prestations
Externalisées

A destination
des adolescents de plus de 16 ans
et adultes
porteurs de troubles du spectre de l'autisme.

Critères d'admission

Être porteur d'un T.S.A

Avoir minimum 16 ans

Habiter dans un périmètre
de 30 mn autour de Tarbes

Avoir une notification PCPE
de la CDAPH (MDPH)

Durée d'accompagnement

Un an renouvelable une fois

Le PCPE TSA peut être sollicité par :

La personne concernée
et/ou son entourage

Les professionnels

La MDPH et les partenaires



Le PCPE TSA a pour objectif
d'apporter une réponse
transitoire aux personnes
porteuses de T.S.A n'ayant pas
de réponse adaptée
à leurs besoins.

Les objectifs

Favoriser le maintien à domicile
dans une visée inclusive

Accompagner la personne en attente
d'une réponse vers un ESMS adapté
à ses besoins

Anticiper et prévenir
les ruptures de parcours

Accompagner et soutenir
les professionnels et les aidants

Les prestations

Evaluation des besoins de la personne

Co-construction du projet
d'accompagnement individualisé

Interventions directes
dans le respect des bonnes pratiques
de la HAS

Accompagnement des aidants
(guidance parentale, proposition
période de répit, accès aux droits...)

Appui aux professionnels

**Le PCPE apporte
«une réponse souple et adaptée,
dans une visée inclusive»***

*Instruction no DGCS/SD3B/2016/119 du 12 avril 2016
relative à la mise en œuvre des PCPE
pour les personnes en situation de handicap